

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 janvier 2018

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES - (N° 490)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL100

présenté par
Mme Forteza, rapporteure

ARTICLE 4

À la dernière phrase de l'alinéa 9, substituer au mot :

« ils »,

les mots :

« ces membres et agents ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.